

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Pirenne, Henri : Compte-rendu de Mélanges Paul Thomas. Recueil de mémoires concernant la philologie classique, Bruges, Imprimerie Sainte-Catherine, 1930, in *Bulletins de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5ème série, t. XVI, n°10-12, 1930.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a745192_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Extrait des *Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*.
5^e série, t. XVI, nos 10-12. Séance du 1^{er} décembre 1930, pp. 439-440.

Mélanges Paul Thomas. Recueil de mémoires concernant la philologie classique, dédié à Paul Thomas. Gand, A. Buyens, et New-York, G. E. Stechert, 1930, in-8°, LXXII-757 pages, avec un portrait.

Je m'acquitte de la plus agréable des missions en offrant à la Classe, au nom de leurs souscripteurs, les *Mélanges Paul Thomas*. Composés de soixante-dix-huit articles écrits par des savants appartenant à la Belgique, à la France, à l'Italie, à la Grèce, à la Hollande, à la Suisse, aux États-Unis d'Amérique et à l'Égypte, ils se rapportent naturellement à cette philologie classique dans laquelle notre cher confrère s'est illustré. Elle y est comprise dans son acception la plus étendue, et si, comme il fallait s'y attendre, la place principale y appartient à la langue et à la littérature latines, non seulement dans l'antiquité mais au Moyen Age et à la Renaissance, la langue et la littérature grecques, l'archéologie, l'épigraphie, la papyrologie, l'onomastique et la toponomastique, le droit romain et l'histoire des institutions civiles et religieuses du monde antique occupent aussi une bonne partie de ce beau recueil.

La variété même et la richesse de son contenu m'empêchent d'énumérer les travaux que tant de pairs, d'amis et d'élèves ont dédiés au maître dont l'imposante bibliographie, où s'alignent 423 numéros de l'année 1871 à l'année 1928, constitue la sobre mais combien éloquente préface du volume. En la parcourant, on voit se dérouler devant soi une carrière consacrée tout entière, durant plus d'un demi-siècle, à la science et à l'enseignement, et l'on admire l'étendue des connaissances, la vigueur



d'esprit, la curiosité intelligente de celui qui a su, avec une égale maîtrise, dresser des catalogues de manuscrits, pratiquer la critique des textes, rectifier par ses conjectures tant de passages « désespérés » des auteurs les plus divers, traiter de questions de méthode, se révéler lui-même un écrivain en abordant l'histoire littéraire, et consacrer enfin à tant d'ouvrages des comptes rendus dont quantité constituent de petits chefs-d'œuvre de pénétration, de bon sens et de bon ton. Tout le monde sait qu'à ces qualités éminentes de l'esprit se joignent en Thomas les dons du cœur les plus charmants et les plus rares. Son beau portrait, œuvre de son concitoyen montois L. Greuze, dont la ville de Mons, dans une délicate pensée, a tenu à orner les *Mélanges*, respire si bien cette bonté qui répand autour d'elle sa chaleur et son bienfait.

Ainsi, le volume dont j'ai l'honneur de déposer sur le bureau un exemplaire est vraiment, si je puis dire, adéquat à l'homme auquel il est consacré. Et j'ajoute qu'il en est digne non seulement par sa valeur scientifique, mais aussi par cette conscience dans l'exécution qui a toujours été une des vertus de Thomas et dont j'ai plaisir en terminant à louer M. Paul Faider, qui a veillé, dès le premier jour, avec autant de compétence que d'amitié, sur cette œuvre qu'il a voulue ce qu'elle est, c'est-à-dire aussi distinguée par le fond que par la forme.

H. PIRENNE.

Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.